

# CTAI – Centre Thérapeutique Ambulatoire Intensif (CHAI)

Dispositif de crise



## Domaines d'activités principaux

Soins psychiatriques et de  
réhabilitation  
Urgences, situation de crise, prise  
en charge du risque suicidaire



## Coordonnées

Au Centre ambulatoire de santé  
mentale (2e étage) 8 Place du  
Conseil national de la Résistance  
38400 Saint-Martin-d'Hères

04 56 58 87 60

[https://ch-alpes-isere.fr/pole-  
liaison-urgence-et-specificites/](https://ch-alpes-isere.fr/pole-liaison-urgence-et-specificites/)



## Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des  
intercommunalités  
concernées



## Modalités d'accès

Qui peut solliciter la structure ?  
Professionnel

## Présentation

A destination des personnes en situation de crise psychique et/ou suicidaire en post urgence immédiat. Le CTAI est une unité de consultations de crise située au CASM à Saint-Martin-d'Hères, reliée à la filière des urgences psychiatriques.

## Objectifs & Missions

L'admission au CTAI répond à une orientation soit de l'UCAP soit des centres de santé AGECSA.

### Indications :

- en post-urgence d'une crise suicidaire
- en crise dépressive ou anxieuse
- états réactionnels déclenchés par un événement traumatique de vie

### Missions :

- Rencontre d'un soignant de liaison dans le service des urgences
- Accueil rapide dans les 24h à 72h au sein du CTAI
- Prise en charge intensive d'une durée de 2 mois (une à plusieurs consultations par semaine)
- Mise en relation avec des interlocuteurs médicaux, soignants et sociaux susceptibles de poursuivre les soins et l'accompagnement

### Prise en charge :

- S'effectue sur indication des médecins psychiatres (urgences CHU Grenoble-Alpes, psychiatrie de liaison)
- Se fonde sur un projet de soins personnalisé et sur un engagement de 2 mois

Le CTAI propose des entretiens individuels et des groupes thérapeutiques

[Signaler une erreur](#) >